

## Plan d'études cadre master psychomotricité

Domaine : *Travail Social*

Filière : *Psychomotricité*

### 1. Intitulé de module : Séminaire d'intégration thématique 2 \_ M6 2021-2022

Code : T.PM.SO354.206.F.19

Type de formation : Master

Niveau : module de base

Type : module principal

Caractéristiques : module obligatoire

Organisation temporelle : 2<sup>ème</sup> semestre du MSc en Psychomotricité

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement : Français

### 3. Pré-requis

### 4. Compétences visées/ Objectifs généraux d'apprentissage

Ce module fait partie de l'axe de formation *Approches théoriques et méthodologie*. Il permet aux étudiant-e-s de s'inscrire dans une perspective de projet ainsi que de renforcer leur appropriation des théories et modèles qui sous-tendent l'intervention en psychomotricité en les mobilisant.

Objectifs d'apprentissage :

- Concevoir, présenter et évaluer un projet portant sur une problématique actuelle en psychomotricité.
- Documenter les fondements de la psychomotricité par l'étude d'une problématique, d'une demande, d'une situation clinique.
- Discuter une problématique en prenant en compte la méthodologie et le rôle des thérapeutes en psychomotricité.

Compétences cibles<sup>1</sup> :

- 1) Mobiliser de façon appropriée les connaissances, gestes et attitudes professionnels fondamentaux en psychomotricité, et les ajuster à la diversité des contextes  
→ **1e** : Intégrer dans sa posture professionnelle les cadres légaux, les principes éthiques, la déontologie professionnelle et les règles institutionnelles
- 2) Assurer des interventions en psychomotricité en autonomie dans des contextes et situations complexes  
→ **2a** : Mettre en œuvre des activités dans les domaines médico-thérapeutique et pédago-thérapeutique, du conseil et du soutien, en s'appuyant sur la méthodologie professionnelle
- 4) Travailler en réseau et collaborer en contexte interprofessionnel ainsi qu'avec l'entourage des usager/ère-s  
→ **4b** : Participer au développement d'une compréhension partagée et de complémentarités intra et interprofessionnelles  
→ **4c** : Mettre en œuvre des conditions de collaboration propices à l'écoute, au partage d'idées, à l'implication des partenaires et à la gestion des situations délicates ou de conflit
- 5) Mettre en œuvre des stratégies réflexives de développement professionnel et scientifique

<sup>1</sup> se référer au référentiel de compétences (présenté dans le plan d'étude cadre) le profil des compétences cible du master (en annexe 1 du plan d'étude cadre)

- **5b** : Mettre en discussion de nouveaux modèles d'intervention avec les fondements théoriques et pratiques de la profession
  - **5c** : Identifier ses besoins en matière de développement professionnel et mettre en œuvre les actions nécessaires
- 6) Développer des stratégies de recherche et d'innovation qui contribuent à la résolution de nouvelles problématiques et participent à l'évolution de la profession, du domaine d'études ainsi que de la société
- **6b** : Contribuer à l'évolution de la profession et des connaissances en utilisant des méthodes de recherche et des modèles scientifiques actualisés
- 7) Communiquer de manière claire et appropriée oralement et par écrit auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés
- **7a** : Participer au développement de la profession par la diffusion des pratiques fondées et des résultats de l'innovation professionnelle
  - **7c** : Structurer ses interventions et maîtriser la communication orale ainsi que les différentes formes d'écrits

## 5. Contenu et formes d'enseignement

Le module est organisé autour de la thématique *Démarche de projet*. Il familiarise les étudiant-e-s à la méthodologie de projet à travers la mise en œuvre des enseignements suivis dans la conception et l'analyse de la faisabilité théoriques d'une intention de projet d'intervention en psychomotricité.

Les thèmes traités concernent la méthodologie d'intervention en psychomotricité, le processus et les outils de conception de projets ainsi que leurs applications à une séquence d'intervention en psychomotricité comme réponse à une commande, formulée ou non.

Organisé en plusieurs enseignements, le module amène les étudiant-e-s à prévoir le cadre et les conditions de la mise en œuvre d'un projet d'intervention projeté dans un contexte particulier, tout en soutenant leurs compétences en termes de méthodologie et démarche de projet appliquées à la psychomotricité :

- Cadre logique et démarche de projet (notions de base, contexte, acteurs, public cible, objectif général, objectifs spécifiques, activités/moyens, cycle de projet, participation des bénéficiaires;
- « La Malle aux trésors » comme objet polyvalent, et ses potentialités d'utilisation en psychomotricité dans différents espaces et auprès de différentes populations.

Le module articule des cours de méthodologie professionnelle et de projet ainsi que des temps de travail encadré durant lesquels les enseignant-e-s soutiennent la réflexion des étudiant-e-s à propos de la conception de leur projet d'intervention en psychomotricité.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

Le module est validé par :

- la présence aux enseignements du module,
- l'implication aux activités du module et du portfolio,
- la réussite de l'évaluation sommative constituée d'un dossier écrit et d'une présentation orale (en sous-groupe).

L'implication dans l'ensemble des activités du module et dans la réalisation du portfolio sont requises. Lorsque celle-ci fait défaut du point de vue d'un-e enseignant-e, l'étudiant-e peut être convoqué-e à un entretien afin d'évaluer et de régulariser la situation.

L'évaluation sommative du module est réalisée par sous-groupes d'étudiant-e-s et comprend deux parties : un écrit et une présentation orale :

- la réalisation d'un dossier écrit décrivant le cadre logique de l'intention de projet et la méthodologie d'intervention en psychomotricité dans la situation spécifique choisie par les sous-groupes, ainsi que l'analyse de sa faisabilité;

- la présentation orale du projet d'intervention et de son analyse à l'ensemble de la volée et des enseignant-e-s, voire d'invité-e-s.

Les deux parties de l'évaluation donne lieu à une seule notation qui prend en compte le travail écrit et sa présentation orale.

Le cadre de l'évaluation est présenté aux étudiant-e-s au début du module.

Les abandons sont considérés comme des échecs.

## 7. Modalités de répétition

L'étudiant-e qui obtient la note F à l'évaluation doit répéter le module 6. La répétition prendra une autre forme que la répétition des activités du module. Cette forme est décidée par les enseignant-e-s conjointement avec la ou le coordinateur/trice de module.

Dans le cas où l'étudiant-e obtient la notation F à la deuxième passation, il-elle est en situation d'échec définitif et est exclu-e de la filière, conformément à l'article 21 alinéa b du Règlement du Master of Science HES-SO en psychomotricité.

Les abandons sont considérés comme des échecs.

## 8. Bibliographie

La bibliographie du module sera enrichie tout le long du semestre sur la plateforme Moodle, ou lors des cours par les enseignant-e-s.

## 9. Enseignant-e-s

- Anne-Françoise Wittgenstein Mani (La Malle aux trésors comme objet polyvalent en psychomotricité)
- Délia Danesin-Démarest (Cadre logique et démarche de projet)
- Yannick Cochand (Cadre logique et démarche de projet)
- Amanny Kasongo (La Malle aux trésors comme objet polyvalent en psychomotricité)
- Isabelle Narr (Cadre logique et démarche de projet)
- Laura Branco (Créativité et projet d'intervention)

Coordinatrice du module : Anne-Françoise Wittgenstein Mani

Descriptif validé par la responsable de filière, février 2022